

Envoi par courriel et télécopieur 418- 775-9303

Québec, le 12 octobre 2007

M. Marcel Moreau, directeur général et  
secrétaire trésorier de la MRC de La Mitis  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles  
des MRC de La Mitis et de La Matapédia  
300, avenue du Sanatorium  
Mont-Joli (Québec) G5H 1V7

**Objet : Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La  
Rédemption**

Monsieur,

La commission du BAPE désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. Annuellement, à quel montant correspond l'accès gratuit au LET pour la municipalité de La Rédemption ? Pourriez-vous expliquer votre calcul.
2. Dans leur mémoire, certains participants font référence à des solutions de rechange au projet de LET. Il est notamment question de l'implantation d'un incinérateur, d'un projet d'usine de diesel de synthèse et d'un projet de bioréacteur.
  - a. Est-ce que la Régie a été informée de ces projets ? Le cas échéant, bien vouloir nous déposer l'information.
  - b. Quelle est la position de la Régie à l'égard de ces projets ?

3. La Régie intermunicipale prévoit un achalandage de 12 camions par jour ouvrable au LET de La Rédemption.
  - a. En plus de ces 12 camions, la Régie prévoit-elle que d'autres camions puissent aller porter des matières résiduelles (ICI, DRC, autres).
  - b. Combien cela représenterait-t-il de camions par jour ?
  - c. Est-ce que ces autres camions devraient obligatoirement emprunter la route Massé et le 8<sup>e</sup> Rang à La Rédemption ?
4. Dans leur mémoire certains participants ont fait part à la commission de leur crainte face aux métaux lourds en provenance du lixiviat traité qui pourraient entraîner de la bioaccumulation chez le saumon, et ce, à des concentrations beaucoup plus faibles que celles permises par les objectifs environnementaux de rejet.
  - a. La commission souhaite connaître les types de métaux lourds qui seraient présents dans le lixiviat et leur concentration.
  - b. Le système de traitement pourrait-il réduire les concentrations en métaux lourds ?
  - c. Quels sont les risques associés à la bioaccumulation chez le saumon ?
5. Veuillez localiser, sur une carte du site du LET, l'emplacement prévu pour l'écocentre.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission